



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

FOR IMMEDIATE RELEASE

Politique PME: L'UEAPME envoie une liste de revendications aux candidats pour le PE

Bruxelles, le 28 mai 2004 Deux semaines avant les élections pour le Parlement Européen, la communauté de l'Artisanat et des PME européenne a fait clairement savoir aux candidats aux élections européennes que les préoccupations de 99% des entreprises en Europe devaient être prises en compte durant la prochaine législature. Aujourd'hui, l'UEAPME et ses associations membres ont envoyé un document aux candidats dans lequel ils exposent les attentes de la communauté PME pour les cinq prochaines années.

Pour l'Artisanat et les PME européennes, des progrès doivent être réalisés dans trois volets essentiels.

1) Le futur Parlement Européen doit faciliter la finalisation du Marché Intérieur Européen. Malgré les progrès réalisés ces douze dernières années, il existe encore de nombreuses barrières à la finalisation du Marché Intérieur, en particulier pour les PME. C'est pourquoi, l'UEAPME attend que les nouveaux membres du PE soutiennent:

- La création d'un marché unique des services en éliminant la bureaucratie, en harmonisant les exigences de qualité et en instaurant un meilleur contrôle des exigences dans le cadre du principe du pays d'origine
- La mise en place d'un espace commun européen de taxation, en encourageant l'harmonisation et la simplification des obligations administratives en matière de TVA, en faisant pression pour introduire des réformes au sein des régimes d'imposition des sociétés afin de créer une assiette fiscale harmonisée, sans toucher à la concurrence portant sur les taux et les seuils fiscaux.
- La création d'un espace européen unique de paiement afin de faciliter les paiements transfrontaliers

2) Les futurs parlementaires devraient contribuer à la création du meilleur environnement possible pour l'Artisanat et les PME.

Quatre ans après l'adoption de la Charte Européenne des Petites Entreprises, l'économie européenne souffre encore d'un environnement réglementaire lourd pour les entreprises. C'est pourquoi les PME européennes attendent du prochain PE:

- La mise en œuvre de Bâle II sans fardeaux administratifs inutiles pour les plus petites banques, la possibilité d'une utilisation partielle de l'approche IBR (cote interne de crédit)
- L'utilisation du Programme pluriannuel pour les entreprises afin de promouvoir l'éducation à l'esprit d'entreprise par le biais de programmes ciblés vers les écoles, les autorités publiques et les citoyens

- Aider l'Artisanat et les PME à créer un réservoir d'employés mobiles et qualifiés en insistant sur le développement d'un programme de type ERASMUS en faveur des jeunes travailleurs et des apprentis et en mettant en place un statut européen des apprentis.

3) Le prochain PE devrait éviter de faire peser sur l'Artisanat et les PME des fardeaux supplémentaires résultant de nouvelles réglementations sociales, environnementales et concernant le marché du travail

Les PME ont besoin de marchés de travail flexibles. Des dispositions flexibles en matière d'organisation du temps de travail sont essentielles si l'on veut que les PME accroissent leur productivité et leur compétitivité. Concernant la révision de la Directive sur le temps de travail les PME attendent du PE:

- qu'il veille à ce que la nouvelle proposition sur le temps de travail ne réduise pas les possibilités actuelles d'organisation flexible du temps de travail en supprimant la clause de dérogation individuelle;

Les PME reconnaissent les opportunités liées aux questions environnementales et acceptent la nécessité d'avoir des normes de qualité élevées, mais la plupart des PME ne sont pas en mesure de respecter leurs obligations techniques et administratives. Les PME demandent donc le soutien du Parlement :

- pour simplifier la législation environnementale en l'adaptant à la taille des entreprises et à la nature de leurs activités;
- pour mener systématiquement des études d'impact sur les effets des propositions législatives sur les entreprises ;
- pour l'intégration de la politique PME dans les questions d'environnement pour ainsi respecter les différents piliers du développement durable.

“Le but de cette initiative est double. Nous désirons informer les membres potentiels du PE des questions vitales pour les PME européennes et nous espérons encourager les responsables des PME à travers l'Europe à voter pour le PE, vu que cette institution est devenue une des institutions clés dans le façonnement de l'environnement européen des entreprises » a commenté aujourd'hui **Paul Reckinger**, Président de l' UEAPME.

***** End *****

Rémarque pour les éditeurs: Pour plus d'information veuillez contacter Gerhard Huemer au numéro +32 2 230 7599. Le memorandum de l'UEAPME peut être télécharger à l'adresse suivante : http://www.ueapme.com/docs/pos_papers/2004/040428_EP_final_fr.doc

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861
Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom